

Dernières actualités chez ALSTOM

Synthèse du Comité Social Central d'Entreprise qui a eu lieu le 16 Novembre 2020

Info projet future gouvernance Alstom/bombardier (consultation prévue en décembre) :

- Concernant les COE et l'engineering :

- Ce sera l'organisation d'Alstom actuelle moins « verticale, plus locale, » qui sera appliquée.
- Il faudra gérer Crespin avec l'activité « bogie » le centre d'excellence étant Ornans.
- L'exécution de nos contrats passe avant d'éventuels mouvements de personnel entre Crespin et VPF.
- Crespin, dans un premier temps (durée non connue ce jour), sera intégré dans le groupe (la Holding) mais pas dans Alstom Transport SA.
- A terme il y aura des synergies et des optimisations... il faudra avant faire le point de la situation et s'assurer qu'on aura les effectifs pour réaliser les contrats. On verra sur quels projets il peut y avoir des optimisations.
- Chaque sites (Crespin et VPF) vont conserver leur direction propre.

- Composants :

- L'organisation actuelle va rester et être complétée par l'apport de Bombardier.
- Le creusot et Tarbes sont bien des sites composants (pas forcément visible dans la présentation). Ils le resteront et seront aussi COE dans la future organisation.
- Il y aura une concurrence interne mais « c'est déjà le cas » ...

- La Direction rappelle ne pas avoir encore toutes les informations sur Bombardier.

- Le siège du « nouvel Alstom » restera localisé à St Ouen.

- Optimiser l'empreinte industrielle :

- Travailler avec l'ensemble des sites pour progresser vers le haut...
- Continuer l'amélioration continue...

- Activités Crespin et VPF très similaires.

- Identifier les talents des 2 côtés (Alstom et Bombardier) ...

Vente de REI :

- Toujours officiellement 2 candidats (CAF et SKODA).
- L'offre du 1^{er} est irrecevable actuellement, l'offre du 2^{ème} n'est pas recevable non plus mais néanmoins meilleure...

Info situation sanitaire (COVID-19) :

- Depuis fin août la direction suit le nombre de cas site par site.
- 170 cas positifs en moyenne en France avec 40 nouveaux cas par semaine (70 la semaine précédente). Pour Aytré, 20 cas positifs.
- 1,4% de taux d'incidence en baisse cette semaine actuellement à 1,1%.
- Hors St Ouen et VBN, les sites peuvent depuis cette semaine mettre en place du TAD sur 4 jours... A adapter, suivant les métiers et l'organisation, par les directions locales.
- Pour les salariés d'Aytré qui rencontrent des allergies avec les masques « FFP1 », vous pouvez vous rapprocher du médecin pour vous faire attribuer des masques « FFP2 » ou des masques en tissus...

Info nouvel outil Microsoft Stream :

- Ce serait une sorte de « YouTube » privé soumis aux règles d'Alstom.

L'agenda social des réunions chez ALSTOM.

Négociations en cours sur le « Bloc 3 » :

La 2^{ème} réunion de négociation a eu lieu le 17 Novembre en centrale. Pour rappel, le « **BLOC 3** » intègre la qualité de vie au travail, l'équilibre travail-vie privée, le droit à la déconnexion, le TAD et la mobilité. A ce jour, tout est assez opaque et beaucoup de choses restent à clarifier, notamment avec les indemnités kilométriques.

Comme dans notre précédente newsletter, **FO** tire la sonnette d'alarme quant aux conséquences de rabotage que pourrait faire la direction sur les indemnités kilométriques. Si la direction s'engage sur un lissage vers le bas, voir une suppression voulue, cela ne sera aucunement acceptable pour notre syndicat.

Nous répétons que cela touchera essentiellement celles et ceux qui sont « en bas » de l'échelle des salaires.

Pour le TAD, comme nous l'avons écrit dans notre dernière newsletter N°1, nous demandons un accord spécifique afin que celui-ci soit encadré.

Tout n'est pas encore clarifié et les discussions sont toujours en cours, sur ce « **BLOC 3** ». Nous vous tiendrons régulièrement informé sur les négociations et discussions... Prochaine réunion prévue en centrale le Jeudi 26 Novembre.

News-Letter N°2 - FO ALSTOM Aytré, 20 Novembre 2020

Négociations en cours sur l'épargne salariale :

La 2^{ème} réunion de négociations a eu lieu le 18 Novembre en centrale. Cette négociation s'inscrit dans le cadre de la « Loi PACTE » et concerne l'épargne salariale avec notamment le PERCO et l'Article.83 qui est lui exclusivement réservé aux I&C. Ces deux formes d'épargne permettent aux salariés de constituer une forme de capital en vue de leur retraite.

Des changements sont à prévoir, mais que va proposer la direction d'ALSTOM... ?

Dans les principes fondamentaux, FO répète que le seul et le meilleur système de retraite reste celui par répartition entre génération et nous ne pouvons cautionner un système sous forme de capitalisation... Pour un salarié, l'épargne dite salariale doit rester sous forme de volontariat et non devenir une obligation...

Négociations en cours avenants santé/prévoyance :

Le 14 Octobre, la Commission paritaire a étudié les mesures proposées par l'assureur Malakoff Humanis pour tendre vers un équilibre du régime Santé des Actifs, à savoir une augmentation des taux de cotisations du régime Santé et, pour en réduire l'impact, la mise en place d'un taux d'appel sur le régime de Prévoyance compte-tenu du montant des réserves de ce régime.

À la suite de cette réunion, la direction a rencontré les organisations syndicales en centrale le 19 Novembre pour discuter des propositions d'avenants.

Comité Social Economique :

Le prochain CSE pour notre établissement est prévu en fin de mois, le Jeudi 26 Novembre, avec à l'ordre du jour des points spécifiques que FO a demandé :

- Point d'information sur la baisse de charge en chaudronnerie.
- Point sur la formation de l'accord baisse de charge :
 - Heures dépensées.
 - Types de formations.
 - Nombres de salariés concernés.
 - Secteurs d'activités des salariés.
 - Etc...
- Point sur la situation COMECA/ALSTOM.

Pour toutes questions ou demande de précisions n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué FO le plus proche ou nous contacter par téléphone ou mail (voir ci-dessous).

Nous contacter :

- Auprès de votre délégué FO le plus proche.
- Par téléphone au 06.87.39.05.26.
- Par e-mail : section-syndicale-fo.lrh1.fr.transport@alstomgroup.com

Nous rappelons que les communiqués, les accords collectifs applicables, sont disponibles sur le site internet www.fo-alstom.com.